

Rapport du Commissaire aux Comptes et du Commissaire à la transformation de la Sarl A.D IDEES

A.D IDEES

Société à Responsabilité Limitée
au capital de 15 000 euros
45 bis Avenue du Président Herriot

33220 PINEUILH

Bonnefoy & Associés

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Occitanie et membre
de la Compagnie régionale de Toulouse
RCS Toulouse 798 286 498
1 Rond-Point de Flotis
31240 SAINT JEAN – France

Rapport du commissaire aux comptes et du commissaire à la transformation sur la transformation de la Sarl A.D IDEES en Société par Actions Simplifiée

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision unanime des associés, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société,
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

La société SARL A.D IDEES a été créée le 2 janvier 2012 et porte le numéro RCS 539 273 748 R.C.S. Libourne. Ses activités concernent les services d'aménagement paysager.

La SARL A.D IDEES dispose d'un capital social de 15 000 euros.

La société A.D IDEES est à ce jour détenue par :

- Monsieur Dominique ARNAUD, propriétaire de 7 500 parts sociales en pleine propriété, de 1 € chacune.
- Madame Corinne ARNAUD, propriétaire de 7 500 parts sociales en pleine propriété, de 1 € chacune.

Monsieur Dominique ARNAUD est par ailleurs gérant de la société.

Les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2024, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître un chiffre d'affaires de 820 K€ contre 845 K€ sur l'exercice précédent; un déficit de 20 K€, contre un déficit 18 K€ sur l'exercice précédent ; des capitaux propres de 12 K€ et un endettement de 224 K€.

La société A.D IDEES souhaite se transformer en société par actions simplifiée afin de préparer son développement dans une forme juridique plus adaptée.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Les travaux que nous avons effectués nous conduisent à formuler les observations suivantes : le montant des capitaux propres au 31 décembre 2024 ressort à 12 K€, soit un montant inférieur au capital social. En l'absence d'établissement d'une situation intermédiaire ou d'éléments comptables confortant la situation nette financière de la société à une date récente, nous ne pouvons conclure à une amélioration du niveau des capitaux propres depuis la dernière date de clôture. En raison de ces observations, nous sommes d'avis que le montant des capitaux propres n'est pas au moins égal au montant du capital social

Saint Jean, le 8 décembre 2025

Le Commissaire aux comptes et à la transformation
SAS BONNEFOY & ASSOCIES

Associé, Commissaire aux Comptes